

## Action 37/02

## Communiqué de presse des syndicats des douanes

CFTC - CFDT - CGT - FO - SNCD/CGC - SNUDDI - SPNDF/UNSA - SUD DOUANES

Les syndicats des douanes réunis ce jour réaffirment que les propositions ministérielles constituent de véritables provocations.

Ils exigent à nouveau l'ouverture de réelles négociations sur les deux principales revendications :

- la bonification des années passées en surveillance
- la revalorisation de l'indemnité de risque (IRTI)

Ils veulent que ces négociations se déroulent en présence des ministres.

Dans l'attente, ils appellent les personnels à poursuivre et amplifier le mouvement.

Paris le 11 avril 2002, 11 h 15

Courriel : douanes@cfdt-finances.fr Site Internet : http://www.cfdt-finances.fr

Téléphone : 01 53 72 73 01 - Télécopie : 01 42 02 49 91